

BULLETIN MUNICIPAL n° 6



Mairie de St Pierre d'Exideuil Tél : 05 49 87 03 96

www.saintpierredexideuil.fr Juin 2018

contact@saintpierredexideuil.fr



LE MOT DU MAIRE

C'est l'été après cette période orageuse et ces pluies diluviennes que nous subissons depuis quelques semaines. Je souhaite une accalmie pour profiter pleinement des journées ensoleillées.

De nombreux et gros dégâts ont eu lieu dans toute la France, on ne peut qu'avoir une pensée pour ceux qui ont tout perdu face aux torrents d'eau et de boue envahissant leurs biens.



À Saint-Pierre rien de semblable hormis des dégradations dans un chemin et entre les usines et la gare sur l'ex 148 où des maisons et des cours sont depuis quelques années toujours la proie des grosses pluies au désespoir de leurs occupants et de nous-même.

Une problématique qui perdure et pour laquelle la commune depuis 7 ans a fait une réserve de 300 000 euros afin de réaliser des travaux.

Mais seule, la Mairie, ne peut lancer et assumer ces travaux sans l'aval du département, du syndicat d'eau et de la Communauté de communes. Les décisions et la mise en œuvre deviennent de plus en plus compliquées, n'ayant plus de service d'Etat (et encore moins localement) à l'écoute pour finaliser de tels projets.



À l'école les inquiétudes sont énormes face à la baisse de la natalité dans notre commune et le Civrasiens en général. Les jeunes ne s'installent plus chez nous ce qui implique une baisse de notre population et une réorganisation complète de nos écoles; ce qui est loin d'être simple dans nos communes rurales.

La végétation cette année pousse énormément et comme vous le savez nous ne pouvons plus désherber et être devant chaque maison à l'instant T. Nous essayons de faire le maximum en privilégiant les lieux de passage, nos cimetières et les abords de notre voirie mais cela devient compliqué.

Je remercie tous ceux qui font l'effort d'entretenir autour de chez eux.

Je vous remercie également pour l'accueil que vous avez témoigné lors de la visite de nos agents recenseurs. Il en ressort une baisse et un vieillissement de notre population.

Vous trouverez deux infos importantes ou nombreux peuvent être intéressés :

En page 2, le PLUi pour Saint Pierre étant déjà en PLU pas de changements notables sont prévus ; mais je vous invite à vous manifester d'ici la fin octobre si vous avez un projet ou des interrogations.

En page intermédiaire, vous trouverez une invitation pour participer à une information « la mutuelle communale de groupe » celle-ci s'adresse à tous ceux qui n'ont pas de complémentaire santé ou qui éventuellement veulent changer. Rendez-vous le 13 juillet après-midi.

Bon été à tous.

Jean-Marie PEIGNÉ



CLIN D'OEIL

Recensement

Le recensement de la population s'est déroulé dans de bonnes conditions en début d'année. Grâce au travail de nos deux agents recenseurs Mlle Daiguemorte et Mr Désert, nous savons que nous sommes aujourd'hui 743 Exidoliens et Exidoliennes.

Les tarifs des locations des salles et des concessions cimetièrre restent identiques à 2017

Organisation de la semaine scolaire

Pour l'année scolaire 2018/2019 et suite à une demande de l'inspection académique, le conseil municipal s'est prononcé par vote pour le maintien de la semaine à 4,5 jours par 13 voix pour. Cette décision a été entérinée par le DASEN.

Vote des subventions 2018

Le Conseil Municipal a voté un budget de 8000 euros. Il a été distribué 6 530 euros aux différentes associations de la commune.

Travaux salle des fêtes

Les travaux pour mise aux normes et économie d'énergie ont été réalisés par l'entreprise Charraud de la Chapelle Bâton pour un montant de 16 650,79 euros.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Depuis 2015, les Communautés de communes de la Région de Couhé, du Pays Gençéen et des Pays Civraisien et Charlois, fusionnées en Communauté de communes du Civraisien en Poitou au 1^{er} janvier 2017 se sont engagées dans une démarche de PLUi.

Les élus du civraisien tendent à Co-construire un projet commun et assurer une vision partagée de l'avenir sur l'ensemble des 40 communes. Globalement le PLUi est un :

- Projet pour l'avenir qui sur la base d'un diagnostic du territoire nécessite de se projeter pour imaginer un futur souhaitable, et les manières d'y parvenir.
- Document opérationnel qui croise l'ensemble des politiques publiques et assure leur cohérence.
- Outil règlementaire qui détermine l'occupation des sols et fixe les règles d'aménagement et de constructibilité.

Le PLUi importe de promouvoir une dynamique de développement et d'aménagement transversale et partagée. Ses orientations permettent de mettre en synergie des politiques publiques d'aménagement du territoire, d'économie, d'habitat, de mobilité, d'eau, etc. développées à plusieurs échelles.

Concrètement, le PLUi va répondre à ces questions de la vie quotidienne : où et comment vais-je pouvoir construire ? Quels seront les espaces agricoles, naturels et paysagers à préserver ? Où s'implanteront les services, commerces et activités économiques ?

Dans cette dynamique de Co-construction et dès à présent, vous êtes invités à participer à l'élaboration du PLUi à travers un registre de concertation mis à disposition à la mairie pour y poser vos questions et vos interrogations éventuelles.

Il est souhaitable que vos remarques nous parviennent d'ici la fin de l'année pour une prise en compte éventuelle de celles-ci avant l'enquête publique qui se déroulera en fin de projet.

Le PLUi s'imposant à tous, l'ensemble des habitants est donc concerné et à ce titre invité à enrichir de leur connaissance la réflexion en cours.

pluiccp@gmail.com

contact@saintpierredeuideuil.fr

ECOLE

Cette année, la commune a participé au financement du séjour à Lathus pour la classe de maternelle. Maitresse, accompagnateurs et élèves sont revenus enchantés.

Ce trimestre pendant le Temps d'Activités Périscolaire (T A P) un groupe a participé à la plantation devant la mairie (les buis ayant périés il a fallu les arracher) de différentes espèces de plantes sous l'œil attentif du cantonnier.

Un grand merci aux bénévoles qui se sont dévoués encore cette année pour accompagner les enfants durant les TAP afin que ceux-ci bénéficient de diverses activités qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de pratiquer.



TOUR POITOU CHARENTES



Le 23 Août lors de la 3ème étape Gençay- Couhé, il passera sur Saint-Pierre d'Exideuil. La route de Couhé est concernée. Les routes venant du Petit-Breuil, du Grand Breuil, de Marigné et de la Bonnardelière seront fermées à toute circulation de 9h à 10h30. Merci d'être vigilant pour éviter tout incident et je vous demande de redoubler d'attention pour sortir de ces voies ainsi que des chemins d'exploitation et des champs.

Caravane 9h15

Coureurs 10h15

LES AMIS DE SAINT PIERRE

Suite à l'assemblée générale du 26/04/2018 un nouveau bureau a été constitué.

Les activités proposées sont à partir de 14 heures le mardi.

- Aire de loisirs : Jeux de boule, marche.
- Salle du cèdre à partir de septembre :
- Jeux de cartes (ou autres) ; Gymnastique à 18 heures

Le premier mardi du mois, à l'issue des activités rencontre amicale des membres.

A Noter :- Journée grillades samedi 14 juillet 2018

Rencontre de pétanque le 22 septembre 2018

Repas de Noël le mercredi 12 décembre 2018

Co Président : THOMAZEAU Jean François 06 19 20 60 68

BLANC Raymond 05 49 87 23 53

Vice-Président : GIRAUD André

Trésorier : OULIER Gilles

Trésorier Adjoint : CHAUVET Daniel

Secrétaire : TINGAUD Martine

Secrétaire Adjoint : SAUVAGE Bernard

Les membres du bureau :

BIARNAIS Marylène, M et Mme MIGAUD, TEXIER Michel

COMITE DES FÊTES

Le comité des fêtes et des loisirs organise la fête annuelle les 4 et 5 Août.

Le samedi 4 au matin brocante, voitures anciennes avec un défilé dans les différents villages de notre commune. L'après-midi, la 2ème édition des jeux inter villages organisée par des bénévoles hors comité débutera à 13h30, et notre association sert de sponsoring. A partir de 19h30 grand repas champêtre avec animation suivi à 22h45 de notre superbe feu d'artifice. A cette occasion nous fêtons nos 10 ans de collaboration avec la société Pyro Concept, celle-ci nous propose de nombreuses nouveautés dans le programme, une fois encore, le ciel, l'eau, les berges seront embrasés. Vous trouverez à votre disposition buvette, jeux (rampeau, tir à la carabine, pêche aux canards), confiserie. Réservation pour le repas au 06 12 11 32 14 ou 05 49 87 28 70.

Le dimanche 5 grand loto sous chapiteau à partir de 13h30. De très nombreux lots de valeur et des bons d'achat.

En vous souhaitant très nombreux à notre manifestation, merci pour votre présence.



Jade BOUTANT
née le
02/05/2018



M SAPIN Christian décédé le 15/01/2018
Mme LANCEREAU née CHAUVIN Ginette décédée le 01/02/2018
M GUILLARD Roger décédé le 04/03/2018
M GAUTHIER GUY décédé le 10/03/2018
M CHASSAT René décédé le 24/03/2018
M LE MOIGNE Armand décédé le 30/04/2018
M COLLIN Yves décédé le 21/06/2018



Mme Déborah GERVAIS pacsée à Mr Florent GATELIER le 25 mai 2018.

MANIFESTATIONS 2018

Samedi 14 juillet	Repas des Amis de St Pierre
Samedi 28 juillet après-midi	Concours de pêche
Samedi 4 et dimanche 5 août	Balade annuelle du Comité des Fêtes <i>Feu d'artifice - Brocante - Animations - Bal - Loto de plein air - Jeux Inter villages</i>
Samedi 26 août	Méchoui - Le Grand Breuil
Les 15 et 16 septembre	Exposition « Les mille couleurs »
Samedi 27 octobre	Repas des Anciens Elèves de St Pierre
Samedi 3 novembre	Comité des Fêtes soirée cabaret paëlla
Samedi 24 novembre	Belote du Comité des Fêtes
Mercredi 12 décembre	Repas de Noël des Amis de St Pierre
Dimanche 16 décembre	Marché de Noël de l'APE

ASSEMBLEES GENERALES OUVERTES A TOUS

Nos Associations ont toutes besoin de petites mains volontaires et vous serez les bienvenus

APE	Le Vendredi 21 septembre	Salle du Cèdre à 20h30
ST-PIERRE CULTURE-LOISIRS	Le Vendredi 9 novembre	Salle du Cèdre à 19h

**LA DECHETERIE EST OUVERTE TOUS LES JOURS DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H A 12H ET DE 14H A 18H -
POUR TOUT RENSEIGNEMENT : 05.49.87.00.59 / SIMER ECOPOLE SILLARS 05.49.91.96.42**

Les encombrants (pneus, gros carton, électroménagers, bois, fer) doivent être déposés en déchèterie



Le ramassage est effectué tous les lundis sauf si celui-ci tombe le 1^{er} Janvier, le 1^{er} Mai et le jour de Noël.
Pourquoi attendre que le camion soit déjà passé pour venir déposer ses poubelles ???
Pensez à ceux qui habitent près des points de collecte. (Nuisances olfactives !)